

A propos du nouveau Livre blanc sur la défense française

Un nouveau Livre blanc sur la défense va être mis en chantier. L'inadéquation de celui qui existe présentement était largement reconnue. Il avait été élaboré à la hâte en 1994, au lendemain de la guerre froide, sans réelle concertation, marqué par les enjeux d'une période dépassée. Mais qu'en sera-t-il du nouveau ? Répondra-t-il au contexte mondial d'aujourd'hui ? Sera-t-il élaboré dans une large concertation ? Les Français sont en droit de se poser ces questions, car comme l'évoquait Jean Jaurès, « la défense est l'affaire de tous les citoyens ».

Comment les choses se présentent-elles ? Par décret du 30 juillet 2007, le président de la République a créé une « Commission du Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale » dont il a désigné lui-même, le président, Jean-Claude Mallet, conseiller d'Etat et ancien secrétaire général de la défense nationale et nominativement les membres qui y siègeront (à l'exception du quatre parlementaires, deux députés, deux sénateurs choisis par les présidents des assemblées). Cette manière de procéder ne peut susciter qu'inquiétude, d'autant plus vive à la connaissance de la composition de la dite commission, regroupant des représentants des divers ministères, des corps d'armées militaires, des personnalités certes qualifiées, mais connues pour leurs orientations proches des sphères officielles (I.H.E.D.N., Fondation pour la recherche stratégique ; I.F.R.I., Commissariat à l'énergie atomique, ambassadeurs à l'Otan ou à l'U.E.O....). On notera que dans ce groupe ont été délibérément écartés des experts eux aussi très qualifiés comme Pascal Boniface (IRIS), Alain Joxe (CIRPES), François Géré, (IFAS) et bien d'autres, sans doute en raison de leurs analyses originales, sinon contrariantes. On aurait pu penser qu'une telle composition suffisait en elle-même à offrir les garanties d'orientation souhaitées. Apparemment non, le président de la République, dans une lettre de mission adressée à Jean-Claude Mallet, a tenu à définir, quasi dans le détail, ce qu'il attendait des travaux de la commission. On ne peut être plus directif et dans une certaine mesure méprisant à l'égard des membres désignés.

On sait que le président de la République installera en personne cette commission, le 24 août 2007, au Palais de l'Élysée, et qu'il souhaite disposer du futur Livre blanc début mars 2008, un point d'étape étant fixé fin 2007. Pour lui, l'affaire est lancée, qu'en sera-t-il par la suite ? Définir les enjeux de sécurité, façonner le futur modèle de l'armée française et ses choix stratégiques pour les prochaines années, est-ce la chasse gardée du président de la République, malgré les larges prérogatives que la Constitution lui apporte ? Ces derniers mois, le chef d'Etat-major des armées, le général Jean-Louis Georgelin, avait estimé « essentiel qu'un véritable débat public ait lieu sur la défense ». Maintiendra-t-il maintenant son propos ? Rien n'est moins sûr. Ce serait pourtant la voie de la sagesse, si on ne veut pas voir le nouveau Livre blanc, comme son prédécesseur, s'enfoncer dans les ornières. Les questions traitées ne sont pas mineures et appellent un débat ouvert, associant institutions, assemblées élues et citoyens. Pourquoi ne pas envisager des Etats Généraux de la défense afin de construire une réelle politique de sécurité et de défense renforçant démocratiquement le lien armée - nation ? L'I.D.R.P. sera très attentif aux évolutions qui interviendront ces prochains mois et prêt à favoriser un large débat dans le pays.

**Jacques Le Dauphin,
Directeur de l'I.D.R.P.**

Août 2007